

## Fiche d'identification de l'auteur

(A joindre obligatoirement)

Nom : .....

Prénom : .....

Age : .....

Titre de la poésie : .....

Adresse :

.....  
.....  
.....

Numéro de téléphone : .....

Courriel : .....@.....

## Autorisation parentale

Je, soussigné M. / Mme

.....

Autorise mon enfant .....

à participer au concours de poésie 2025

Le ..... à .....

Signature

<https://mediatheque-saint-zacharie.c3rb.org>

04 42 32 63 26



Thème national

## LA POÉSIE VOLCANIQUE

**Du 01 décembre 2024 au 1<sup>er</sup> février 2025**

**CONCOURS DE POÉSIE**

**Pour les 7-11 ans**

**Cérémonie de remise des prix**

**Samedi 01 mars 2025 à 11h**

**À la Médiathèque**



**Organisé par la ville de Saint-Zacharie**

## CONCOURS DE POESIE



### REGLEMENT

Dans la poursuite de sensibilisation de ses actions auprès des enfants la commune de Saint-Zacharie organise un concours de poésie pour les 7/11 ans.

**Ce concours s'inscrit dans l'initiative nationale du printemps des poètes [www.printempsdespoetes.com](http://www.printempsdespoetes.com).**

#### Article 1

Les participants pourront concourir dans l'une des deux catégories suivantes : -**Enfants (7-9 ans) – Enfants (10-11ans)**

#### Article 2

Le thème national du Printemps des Poètes est proposé aux participants

**« La poésie. Volcanique »**

#### Article 3

Une seule poésie sera acceptée par participant. Elle sera rédigée en langue française. Le texte devra figure sur 1 page au format A4. L'écriture doit être lisible. Le candidat s'engage à garantir l'originalité de l'œuvre qu'il présente. Le dépôt de la poésie se fera :

- Dans une urne à la médiathèque municipale de Saint-Zacharie dans une enveloppe fermée avec la mention « concours de poésie 2025 » avec la fiche identification de l'auteur
- Par courriel à [bibliotheque@st-zacharie.fr](mailto:bibliotheque@st-zacharie.fr) ainsi que la fiche identification auteur.

#### Article 4

Les concurrents abandonnent leurs droits d'auteur en participant à ce concours. Ils acceptent toute utilisation (édition, utilisation pédagogique...) de leur texte après le concours.

#### Article 5

Après délibération du jury, les prix, un par catégorie (livres, chèques lire) seront distribués lors d'une cérémonie le samedi 01 mars à la médiathèque à 11 h

**DATE LIMITE DE DEPOT :  
SAMEDI 01 FEVRIER 2025**